



Un lieu de vie où l'on encourage le partage par une écoute active et pleine de bienveillance.

Ce projet d'accueil s'articule autour de la motricité libre, de la découverte sensorielle, de la communication gestuelle avec bébé, des activités autonomes, de la musique, et de la découverte des langues.

SOMMAIRE

Présentation

(Page 3)

- Notre équipe (Qui sommes-nous ?)
- Notre projet, nos valeurs
- Descriptif du local (dans quel univers ?)

Le projet pédagogique

(Page 5)

Etablir une relation de confiance avec la famille et l'enfant

- L'échange avec la famille
- Accueil de l'enfant et de sa famille
- Les rituels d'accueil et de départs
- La période de familiarisation

Respecter les besoins du jeune enfant

- Les repas
- Le sommeil
- L'hygiène
- La sécurité

S'adapter au rythme de chacun

- La vie à l'intérieur
- La vie à l'extérieur
- Développer le langage et structurer sa pensée
- Devenir autonome

Le projet éducatif

(Page 16)

Evoluer dans un climat serein parmi ces pairs

- La sécurité affective
- Le vivre ensemble, la sociabilisation

Appréhender le monde qui nous entoure

- ... en jouant
- ... en explorant

Être compris et considéré

- Favoriser la confiance en soi
- Gérer ses émotions
- Encourager les premières expériences de communication

L'organisation

(Page 22)

- Une journée à la M.A.M
- Le règlement interne
- Les informations utiles
- La délégation d'accueil
- Le contrat de travail

Présentations



Emilie

Assistante
maternelle agréée
depuis le 28 avril
2023

Amandine

Assistante
maternelle agréée
depuis le 28 avril
2023

Nos envies pour vos enfants...

*« Il ne s'agit pas d'abandonner l'enfant à lui-même pour qu'il fasse ce qu'il veut, mais de lui proposer un milieu où il puisse agir librement »
Maria MONTESSORI*

Notre désir de fonder notre maison d'assistantes maternelles est né dans la volonté de proposer aux enfants ainsi qu'à leurs familles un lieu de vie chaleureux « comme à la maison » où chacun évoluera à son rythme en toute bienveillance et sécurité.

Riche de notre parcours professionnel en milieu scolaire, nous nous sommes choisies autour de ce nouveau projet commun répondant à nos aspirations et valeurs.

Nous souhaitons nous orienter vers la démarche du « faire soi-même ». Elle permet aux enfants de se développer librement sans enjeux ni pression. L'enfant évolue à son rythme, fait ces propres expériences, développe l'ensemble de ces sens. Il prend ainsi de l'assurance dans l'environnement qui l'entoure et renforce sa confiance en soi. Nous veillerons alors à favoriser l'exploration, le jeu et la découverte de la nature.

Nous baserons notre travail sur l'observation de chacun et la mise en place de procédures favorisant cet épanouissement individuel et collectif. Pour cela, nous nous appuierons sur des règles de vie commune connues et explicites pour les enfants.

Plus qu'un simple lieu d'accueil, une véritable maison ...

Nous vous accueillons dans notre chaleureuse maison de plain-pied, d'environ 100 m².

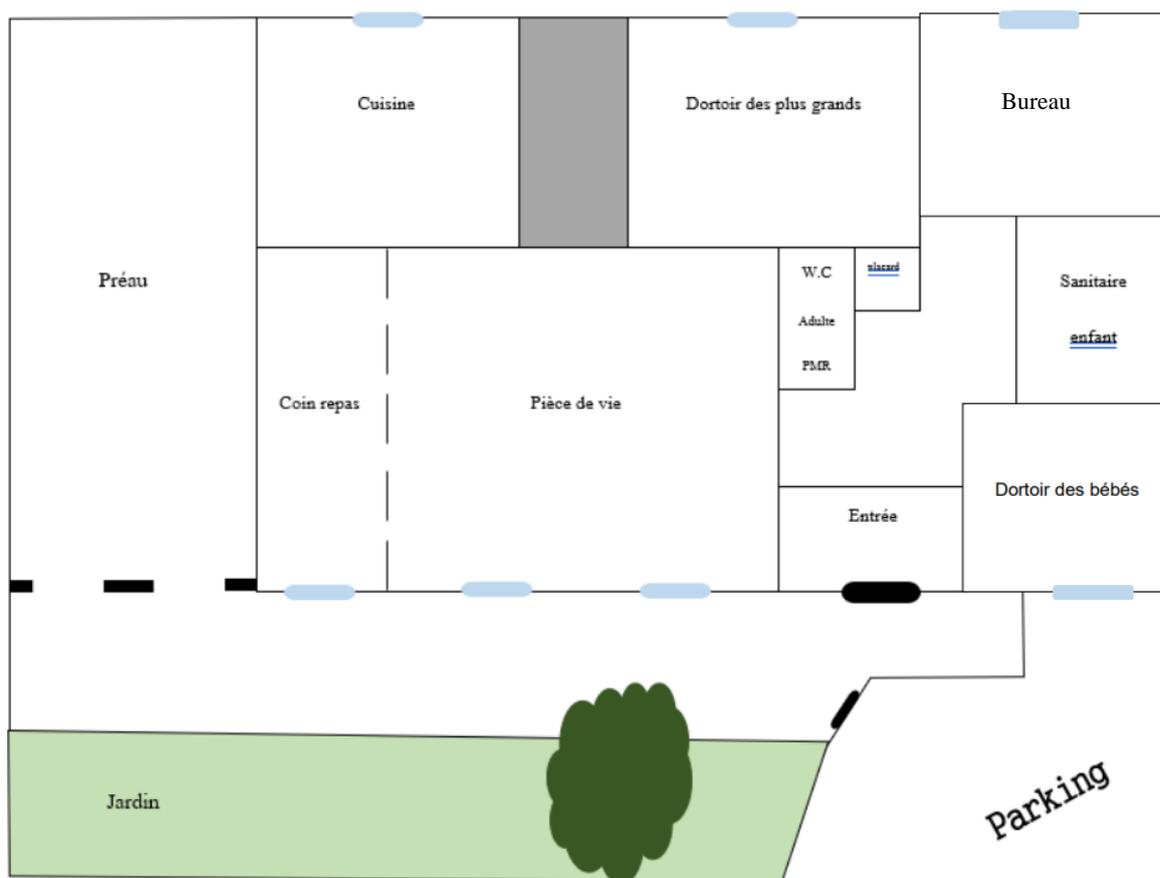
Nous nous situons en plein cœur d'un petit village « 2 Route de la Bonde 16300 Montmérac », lieu calme et offrant de belles promenades à la découverte des alentours.

Notre maison a été joyeusement agencée pour vos enfants dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Ils pourront notamment s'amuser dans le jardin et à l'abri sous le préau.

Vous bénéficierez d'un grand parking en face de la M.A.M ainsi que du passage du bus scolaire matin et soir.

En voici les plans :



Le projet pédagogique

Notre M.A.M accueille des enfants de 0 à 3 ans et a pour vocation de faciliter le développement cognitif et social des jeunes enfants. Des dérogations concernant l'âge sont possibles pour répondre à un besoin spécifique. Un accueil des enfants en périscolaire est envisageable pour les enfants de 3 à 6 ans. Un arrêt du bus scolaire est prévu devant la MAM, sur le parking sécurisé.

Etablir une relation de confiance avec la famille et l'enfant

L'échange avec la famille

Chaque famille est accueillie individuellement afin d'installer une relation de confiance entre l'enfant, les parents et l'assistante maternelle.

Une écoute attentive, bienveillante et dans le respect de chacun est essentielle pour établir une bonne communication.

Un cahier de vie sera mis en place pour permettre de retranscrire le quotidien de chaque enfant (quantité de lait pour les bébés, heures des repas et des siestes, selles, etc.).

Pour le bien-être de l'enfant, nous travaillerons en partenariat avec la famille et favoriserons la coéducation. Il s'agit d'associer les parents aux actions pédagogiques et éducatives entreprises par les professionnels de la M.A.M (journées portes ouvertes par exemple). Cela permet alors la coopération et la discussion.

Accueil de l'enfant avec sa famille

La période de familiarisation se fait en plusieurs étapes et progressivement en suivant le rythme de l'enfant et de ses parents.

Elle est nécessaire et obligatoire, elle permet de faire connaissance entre l'enfant, les parents et l'assistante maternelle.

Cette période est modulable selon la vitesse d'adaptation de l'enfant dans son nouvel environnement, elle sera de minimum de 5 jours. Un point sera effectué à chaque fin de journée entre la famille et l'assistante maternelle référente afin d'évaluer les besoins de chacun et d'échanger sur cette progression.

Un premier rendez-vous est donné à la famille au sein de la M.A.M.

Cette rencontre se passe en présence de toutes les assistantes maternelles afin que chacune puisse se présenter. Les parents accompagnés de leur enfant sont alors invités à visiter la M.A.M afin que chacun prenne confiance en ce lieu et ainsi se projeter. Nous expliquons en détail notre fonctionnement et celui de la M.A.M.

Les parents nous font part de leurs habitudes ainsi que des habitudes de leur enfant. Ils nous évoquent leurs souhaits, et n'hésite pas à nous poser de nombreuses questions auxquelles nous apportons réponses et précisions.

Nous remplissons ensemble un document retraçant l'identité de l'enfant et de ses parents, ses habitudes détaillées de repas et diversification alimentaire, de sommeil, de propreté et tous autres éventuels renseignements importants dont l'assistante maternelle référente devrait avoir connaissance. Ce document nous permet par la suite d'accompagner au mieux l'enfant dans ces premiers jours d'intégration au sein de la M.A.M. Une liste de fournitures est donnée aux parents afin que nous ayons tout le nécessaire.

Notre projet d'accueil est remis aux familles afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

Suite à cette première rencontre, nous nous laissons un temps de réflexion mutuel de 15 jours pour se donner réponse.

Nous nous sommes choisis, la période de familiarisation peut alors commencer !

Jour 1 : l'enfant est invité à passer une heure sur un temps d'éveil accompagné de son ou de ses parents au sein de la M.A.M. Ce moment passé ensemble permet à l'enfant et à ses parents de s'habituer en douceur en s'imprégnant de ce nouveau lieu. C'est aussi le moment pour l'assistante maternelle de faire plus ample connaissance avec cette famille et de mettre en place le rituel d'accueil et de départ en écoutant les besoins de chacun.

Jour 2 : l'enfant reste seul en compagnie de son assistante maternelle de référence durant un temps d'éveil pendant 1 heure. Nous mettons en place le rituel d'accueil. Le départ des parents se fait en douceur et se prépare, l'enfant a besoin d'être rassuré et que la situation lui soit expliquée. L'assistante maternelle et l'enfant profitent de ce premier moment privilégié ensemble pour se découvrir davantage et commencer à créer du lien.

Jour 3 : l'enfant vient pendant plusieurs heures, comprenant un repas et un change. Ce temps reste à définir avec la famille en fonction des attentes de chacun. L'enfant, en restant plusieurs heures consécutives à la M.A.M, fait connaissance avec ces nouveaux camarades, découvre davantage les jeux et les locaux, s'adapte aux bruits. Donner un repas et effectuer son premier change permet à son assistante maternelle de pratiquer ses habitudes et de s'assurer que l'enfant se sente en confiance tout au long de ce moment passé à la M.A.M. Nous mettons en place le rituel d'accueil et de départ.

Jour 4 : l'enfant est présent pendant une matinée ou une après-midi. Cette demi-journée comprend un temps de repas, de change et une sieste. Afin que l'enfant se sente rassuré, son assistante maternelle lui fait redécouvrir la pièce prévue au coucher. Il prend alors confiance en ce lieu. Elle effectue le rituel et habitudes que la famille applique lors du moment de sommeil. Le moment de repas et de change est vécu pour la deuxième fois, l'enfant et son assistante maternelle peuvent alors commencer à prendre leurs repères.

Jour 5 : l'enfant est accueilli pour sa première journée complète à la M.A.M. L'heure d'arrivée et de départ sont à définir avec les parents. L'enfant arrive le matin, nous appliquons le rituel d'accueil. Il participe à la vie en collectivité, prend ses différents repas, joue et s'éveille, s'endort pour une ou plusieurs sieste(s) selon ces besoins, il peut participer aux différentes activités proposées par les assistantes maternelles. Cette première journée se fait en douceur, sans pression, l'enfant n'a pas encore acquis tous ses repères et a besoin d'être rassuré. Son assistante maternelle reste présente à ses côtés afin de créer une relation de confiance. A la fin de la journée, c'est l'heure des retrouvailles.

Les parents et l'assistante maternelle de référence débriefent sur toute la durée de la familiarisation. Si l'enfant, ses parents et/ou l'assistante maternelle souhaitent prolonger cette période de familiarisation, il en est tout à fait possible, mais si tous les partis semblent satisfaits, l'aventure au sein de la M.A.M peut commencer!

L'importance du rituel d'accueil et de départ

Mettre en place un rituel à l'arrivée et au départ des familles installera une relation de confiance entre l'enfant, ses parents et son assistante maternelle et permettra d'instaurer des repères structurels essentiels.

Le moment de la séparation peut être angoissant pour les enfants mais également pour les parents. Notre rôle est de veiller à ce que cet instant se déroule sereinement, en douceur et dans la joie. Pour cela nous avons pensé à l'agencement d'un espace dédié à l'accueil qui nous permet d'accueillir chacun individuellement et ainsi de bénéficier d'un moment privilégié. L'installation des rituels se fait par étapes et à l'écoute des besoins de chacun. Chaque rituel peut être modifié et n'a pas de durée déterminée, il est essentiel de prendre son temps. Il est important de ne pas précipiter le départ des parents, l'enfant doit être préparé à cette séparation.

Rituel d'accueil :

A son arrivée à la M.A.M, la famille s'annonce à l'interphone situé sur la porte d'entrée, ce qui permet à l'assistante maternelle de se rendre entièrement disponible pour accueillir l'enfant et ses parents.

L'assistante maternelle accompagne la famille dans l'espace « accueil ». C'est le moment de se saluer, d'échanger sur la nuit passée, les repas précédents, évoquer les informations essentielles. Comme à la maison, nous souhaitons que les parents participent à ce rituel en accompagnant leurs enfants, les déshabiller, les déchausser, mettre les chaussons, etc. Chaque enfant dispose d'un casier et d'un porte-manteau attitré permettant de déposer ses affaires personnelles. Lorsque l'enfant acquiert plus d'autonomie, il devient le principal acteur de ce rituel. Il prend petit à petit confiance en cette routine matinale.



Rituel de départ :

La fin de la journée à la M.A.M est arrivée, c'est l'heure des retrouvailles avec la famille. Sur le même principe que le matin, les parents annoncent leur arrivée à l'interphone. L'enfant, accompagné de son assistante maternelle, accueille ses parents. L'assistante maternelle et les parents communiquent sur les différents moments de la journée (repas, changes, siestes, activités, humeurs, etc.). Si son développement le lui permet, l'enfant enlève ses chaussons, remet ses chaussures et son manteau en autonomie, si ce n'est pas le cas, ses parents lui porte assistance. Il est temps de se dire « au revoir » !

Le simple « bonjour » et « au revoir » favorise la prise de repères dans le temps et sécurise l'enfant.

Les adultes doivent également se tenir à ce rituel pour aider l'enfant à le maîtriser et se l'approprier.

Respecter les besoins du jeune enfant

Le repas

L'heure du repas est un moment de convivialité, riche en échanges et en découvertes culinaires.

C'est aussi un moment privilégié entre l'enfant et son assistante maternelle, cet instant permet de créer du lien.

Le lait ainsi que les repas et collations sont fournis par les parents afin de limiter les risques d'allergies et/ou d'intolérances et ainsi respecter les habitudes et goûts alimentaires de chacun.

Les quantités sont adaptées en fonction des besoins de chaque enfant. La diversification alimentaire et le passage des aliments liquides à l'état solide (morceaux) se feront par étapes et à l'initiative des parents.

Lors des repas, l'assistante maternelle reste présente aux côtés des enfants permettant un meilleur accompagnement dans les besoins de chacun, veille à la sécurité et donne des pistes d'acquisition de l'autonomie.

Les biberons seront donnés aux bébés dans les bras de l'assistante maternelle référente ou dans un transat selon leurs habitudes. Les plus grands seront installés dans des chaises adaptées dès que leur développement le leur permettra. Ils seront accompagnés progressivement vers l'autonomie de la prise de leur repas mais aussi lors du passage aux sanitaires et lavage de mains avant et après chaque repas.



Les repas devront être fournis chaque jour par les familles dans une boîte en verre et dans un petit sac isotherme afin de respecter la chaîne du froid, ils seront ensuite réservés dans des bacs annotés au nom de chacun des enfants au réfrigérateur. En aucun cas un repas apporté le « jour J » ne sera proposé un autre jour. Les repas seront réchauffés au four ou au bain marie (nous n'utiliserons pas de micro-ondes).

Nous demandons aux familles des repas variés et équilibrés composés de protéines, légumes et fruits, féculents, laitages qui permettent à l'enfant de découvrir un large choix culinaire.

Les laits en poudre pourront être stockés à la M.A.M dans les boîtes originales, au nom de l'enfant, avec les quantités à donner et la date d'ouverture inscrite dessus.

Les mères souhaitant allaiter seront les bienvenues au sein de la M.A.M, nous leur avons réservé un petit cocon calme et à l'abri des regards où elles pourront se retrouver avec leur bébé. Celles ne pouvant pas se rendre sur place pourront fournir leur lait maternel dans un contenant adapté et noté du nom de l'enfant ainsi que de la date et l'heure du recueil du lait. Le lait pourra être congelé ou non.



Un enfant arrivant exceptionnellement à la M.A.M sans avoir pris son petit déjeuner pourra prendre un petit complément fourni par les parents dans la matinée.

Le sommeil

Le sommeil est un élément essentiel à la santé et au bien-être de tous. Il est primordial de respecter le rythme du sommeil de chaque enfant, c'est durant ce temps de repos que l'organisme se régénère.



Créer un environnement propice au sommeil permettra à l'enfant d'être apaisé et de s'endormir en toute confiance. L'heure du coucher doit être préparé afin que l'enfant ne soit pas pris au dépourvu et déclencher un état de stress. Un rituel avec son assistante maternelle référente est alors mis en place selon ses besoins.

Prévenir l'enfant qu'il est bientôt l'heure d'aller se reposer lui permettra de se repérer dans les différents moments de sa journée. Un temps calme avec un câlin, la lecture d'une histoire ou le chant d'une berceuse rassure l'enfant et le prépare à l'endormissement.

L'accompagner dans la chambre avec son doudou et/ou sa sucette jusqu'au coucher dans son lit est apaisant.

Renouveler ce rituel à chaque moment de sommeil met l'enfant en confiance et ainsi il sera plaisant pour lui d'aller se reposer.

La température des chambres est maintenue entre 18°C et 20°C et ne sont pas complètement plongées dans le noir afin que les enfants ne confondent pas le jour et la nuit. Les chambres sont aérées chaque matin à notre arrivée à la M.A.M et après chaque sieste.

Un vêtement adapté doit être choisi (body, pyjama, gigoteuse) selon les habitudes de l'enfant afin qu'il se sente à l'aise durant son sommeil. Il est essentiel d'avoir procédé à un change auparavant ainsi qu'un passage au sanitaire lors de l'apprentissage à la propreté.

Chaque enfant dispose d'un lit à barreaux ou d'une couchette attitré(e)s. La surveillance des siestes s'effectue par les assistantes maternelles.

L'hygiène

Le change est un moment privilégié entre l'enfant et son assistante maternelle. Cet acte s'accompagne d'échanges de regards, de dialogues, de comptines et de tendresse. C'est aussi le moment de lui expliquer ce que l'on fait et l'importance de prendre soin de soi, nous le rendons acteur de son change.

Les changes s'effectuent à l'abri des regards dans la salle de bains pour plus d'intimité.

Deux postes de changes ont été étudiés à hauteur d'adulte afin de soulager notre posture et de faciliter nos mouvements.

Des boîtes de rangements, au nom de chaque enfant, contiennent tout le nécessaire de change fournis par les parents et la M.A.M (cotons lavables, serviette, liniment, couches, vêtements de rechange). Ces boîtes ne sont pas laissées à la portée des enfants pour plus de sécurité mais sont facilement accessibles par l'assistante maternelle lorsqu'elle procède au change.

A son arrivée, chaque enfant se verra remettre des serviettes ainsi que des cotons lavables de la même couleur. Ce code couleur lui sera attribué durant tout son passage à la M.A.M.

Pour les plus grands, nous les accompagnons vers l'autonomie avec l'acquisition de petits gestes, comme se déshabiller et se rhabiller seul, enlever et remettre sa couche (type couche culotte), monter seul sur la table à langer par les escaliers prévus à cet effet sous la surveillance de l'adulte.

Nous proposons à l'enfant d'apprendre à se laver les mains en autonomie après chaque change, avant et après chaque repas, ainsi qu'au moment de certaines activités. L'assistante maternelle reste présente tout au long de ces actes pour accompagner l'enfant dans ces apprentissages.



En ce qui concerne l'acquisition de la propreté, nous faisons le choix de respecter le rythme et la maturité de chacun. Nous proposons l'apprentissage de la propreté en relation avec la famille afin que l'enfant puisse développer ces acquis à la maison ainsi qu'à la M.A.M.

Nous disposons d'un sanitaire à hauteur d'enfant et d'un pot, cela lui permet de choisir, de se familiariser avec différents sanitaires et ainsi se sentir plus à l'aise. Ces sanitaires sont mis à sa disposition dès sa demande et à différents moments de la journée tels qu'à l'heure des repas, des siestes, des activités ou des sorties.

Nous encourageons et félicitons l'enfant lorsqu'il a fait ses besoins mais nous ne le forçons pas à aller aux sanitaires afin de respecter son rythme.

Il a le droit de dire « non » lors de la proposition du passage aux sanitaires, cela lui permettra d'apprendre à gérer au fur et à mesure ses envies.

Lors des petits accidents, l'enfant ne sera ni puni ni sanctionné, un change sera alors effectué par l'assistante maternelle. Notre rôle est de le rassurer, de lui expliquer qu'il est en phase d'apprentissage et qu'il évolue à son rythme.

La sécurité

L'accès au sein de la M.A.M implique un passage obligatoire par une porte sécurisée comprenant un interphone et une caméra.

Les parents s'annoncent dès leur arrivée, matin et soir. Ainsi les assistantes maternelles sont averties de leurs venues.

Un extincteur est installé dans le bâtiment et un registre de sécurité sera tenu. Des exercices d'évacuations seront organisés pour s'entraîner à évacuer en cas d'incendie notamment. A ce titre, un lit est pourvu de roulettes pour pouvoir installer tous les enfants en sécurité et permettre aux assistants maternels d'évacuer rapidement avec tous les enfants.

Le point de ralliement est défini sur le parking devant le bâtiment.

Pour protéger la santé des enfants, aucune onde WIFI n'émanera dans la M.A.M et nous n'utiliserons pas de micro-ondes.

Les assistantes maternelles sont aptes à prodiguer les premiers secours.

S'adapter au rythme de chacun

Chaque enfant est unique et évolue à son propre rythme, il est essentiel de le respecter afin que ses besoins ne soient pas perturbés.

Les heures de repas et de sommeil sont établies en fonction de ses habitudes et en lien avec la famille. Concernant sa motricité, l'enfant est placé en position allongé sur le dos jusqu'à ce que sa musculature lui permette de se retourner puis de s'asseoir seul. L'apprentissage de la propreté lui est proposé lorsque l'enfant se sent prêt et volontaire, cet apprentissage se fait également en lien avec sa famille. Proposer des jeux et activités adaptés aux âges de chacun restera un plaisir de participation et non une quête de compétences.

Grandir dans un petit nid douillet...

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend en jouant »

Jean Epstein

Nous avons pensé l'agencement de notre pièce de vie en différents espaces selon l'âge et les besoins de chacun.

Les bébés disposent d'un tapis adapté où ils sont placés sur le dos, ils ne sont pas allongés sur le ventre ou en position assise s'ils n'ont pas acquis d'eux-mêmes cette position. Des jeux d'éveil sont mis à leurs dispositions afin qu'ils y fassent des découvertes visuelles, sensorielles et motrices. L'enfant y fait également la découverte de son corps par lui-même.

Une assistante maternelle se rend disponible en s'installant au sol, à leurs côtés, afin de veiller à leur sécurité. Elle peut ainsi laisser bébé faire ces propres découvertes par lui-même ou lui offrir un moment de partage avec la lecture d'une histoire, une écoute musicale ou le chant d'une comptine. Ces activités peuvent être faites à l'aide de petites marionnettes mises en scène par l'assistante maternelle, ce qui développera la curiosité de bébé.

Les plus grands disposent de plusieurs espaces de jeux au sein de cette même pièce de vie.

Une petite table et des chaises adaptées à leurs tailles leur sont proposées pour un moment de dessin, de coloriage et/ou de puzzle, ce qui stimulera leur créativité et imagination.

Les enfants adorent reproduire nos actes, des jeux d'imitation leurs sont mis à disposition, tels que la dinette, la nurserie, le kit de ménage, ou la marchande. L'enfant est dans un premier temps dans la phase d'observation des gestes de l'adulte et passe ensuite à l'action. Ces jeux lui permettent d'améliorer son sens de l'observation afin de se perfectionner, d'enrichir le vocabulaire, et s'inventer des histoires.

Ils ont également à disposition des bacs contenant des jeux de construction (cubes, lego de grosse taille), des engins (voitures, motos, etc.), des poupées et peluches. Ces espaces sont en « libre-service » tout au long de la journée, de ce fait l'enfant joue et se déplace en autonomie selon ses envies.

Pour tous, nous mettons en place un coin lecture.

Il n'y a pas d'âge pour participer à un temps de la lecture ou pour tenir un livre en main.

Une petite bibliothèque est mise à disposition des enfants leur permettant de venir manipuler librement les livres. L'enfant peut se mettre à l'aise en s'asseyant ou s'allongeant sur le tapis prévu à cet effet, seul ou accompagné d'autres enfants ou d'une assistante maternelle. Il peut ainsi se détendre, se raconter ses propres histoires, se plonger dans les illustrations des pages, ou écouter une lecture offerte.



Nous accordons une grande place aux livres, c'est à travers les histoires que l'enfant fait ses premiers voyages, découvre le monde, apprend de nouvelles choses et développe son imagination.

Nous proposerons également des temps de lecture offerte mais aussi des découvertes autour de tapis à histoires, petit théâtre (kamishibai)...

...Et se tourner vers la nature

La découverte de l'extérieur sera possible grâce à la cour sécurisée et attenante à la M.A.M.

Des jeux y seront possibles sous la surveillance d'une assistante maternelle. Des porteurs seront mis à disposition pour développer les facultés motrices des enfants.

Les enfants pourront aussi y observer la nature, apprendre à respecter l'environnement, écouter le chant des oiseaux, ou seulement se détendre. Des bacs 'petits jardins' permettront également aux enfants de patouiller et découvrir le monde du vivant (plantations).

En collaboration avec les parents, un poulailler pourra être installé pour favoriser les échanges avec l'espèce animale et développer le sens des responsabilités.

Un espace enherbé permet aussi de se lover à l'ombre de l'arbre et de profiter de sa fraîcheur en période estivale. Autant de situations qui permettront à l'enfant d'être sensibilisé à la protection de la nature.

Cet espace extérieur dispose également d'un préau permettant aux enfants de profiter du grand air à l'abri du froid, du vent et de la pluie lorsque la météo n'est pas des plus clémentes.

Nous avons la chance d'être situé à la campagne, ce qui nous permet de proposer des sorties dans les alentours de la M.A.M sur des petites routes peu fréquentées et des chemins. Lors de ces balades, l'enfant découvre un nouvel environnement. Il



peut y observer la nature, écouter différents sons, ressentir la météo (soleil, vent, fraîcheur, etc.), développer ses connaissances et son langage.

Lors de ces sorties, nous emportons toujours un téléphone portable, la liste des numéros de téléphone des familles et une trousse à pharmacie. Ces sorties se font accompagnées de poussettes pour les plus petits tandis que les plus grands découvrent le plaisir de la marche en extérieur. Nous ne proposons pas de sorties nécessitant un trajet en voiture afin de simplifier l'organisation, le rythme des différents âges des enfants et la sécurité de tous.

Comme à la maison, nous aurons à cœur de respecter la nature et l'environnement et d'intégrer dans nos pratiques une dimension « développement durable ». Elle sera identifiée et expliquée via nos choix de produits d'entretien naturels par exemple.

Notre implication dans la démarche écologique à travers l'accueil des enfants contribuera à développer une prise de conscience collective. Pour favoriser une démarche plus verte, nous viserons l'obtention d'un « label vert ». Un composteur est d'ailleurs installé au sein de la MAM pour sensibiliser au gaspillage alimentaire, nourrir nos plantations et observer la vie sous terre.

Le langage

L'importance du langage chez l'enfant commence avant même qu'il ne prononce ces premiers mots et il tient une place essentielle.

Le bébé, dès ces premiers jours de vie, communique par des regards, des gestes, son attitude, sa posture et des gémissements, il nous fait part de ses émotions, c'est ensuite à nous de les traduire. C'est par la suite, en jeux de miroir, que l'enfant reproduit les sons et les mouvements de lèvres exprimés par l'adulte.

Notre rôle est d'avoir un langage adapté et varié en présence des enfants afin qu'ils puissent développer un large bagage lexical. Le support du livre permet de favoriser cet apport lexical et de développer la compréhension en général.

Lorsque l'enfant commence à communiquer par des mots, puis des petites phrases, il est important de reformuler la bonne prononciation afin qu'il puisse par la suite se corriger de lui-même. Le langage est une capacité naturelle qui s'acquiert facilement chez le bébé. Dès la naissance, le tout-petit est un être social, spontanément attiré par le langage et prêt à développer son potentiel à communiquer.

Mimiques des yeux, modulation de la voix et reproduction des mouvements de la bouche... L'adulte va aussi s'adapter et imiter son enfant afin de le comprendre et de se faire comprendre.

Nous veillerons également à éveiller les enfants dès le plus jeune âge aux langues étrangères en proposant chansons et comptines en anglais et espagnol.

L'autonomie

Chez le petit enfant (1/3 ans), nous parlons d'autonomie comme « autosuffisance », c'est-à-dire les comportements qui permettent de se prendre en charge seul. Cela concerne l'autonomie motrice principalement : les déplacements, l'habillement, l'alimentation, la propreté.

Nous favorisons le plus possible l'autonomie de l'enfant dans les actes de vie quotidiens afin qu'il évolue à son propre rythme sans être dans l'hyperstimulation. Apprendre à faire seul lui apportera confiance en soi, persévérance et concentration. Nous sommes présentes dans chaque étape afin de lui montrer comment procéder. Nous l'accompagnons sans pression, nous l'encourageons sans jugement et nous veillons à sa sécurité.

Par exemple, afin de rendre autonome un grand, nous aurons une attention particulière sur la nécessité d'apprendre aux enfants à ranger. Chaque objet aura sa place identifiée. Des temps spécifiques seront consacrés pour ranger et nous ferons de ce moment un vrai moment d'échange, de verbalisation et de prise de repères. L'enfant sera alors capable de ranger par lui-même une fois qu'il aura vécu ce moment accompagné plusieurs fois et s'aidera de repères pour pouvoir y parvenir.



Projet éducatif

« L'éducation est un processus naturel chez l'enfant qui n'est pas acquis par les mots, mais par l'expérience de son environnement »

María MONTESSORI

La sécurité affective

Chaque enfant a une assistante maternelle référente ce qui permet à l'enfant ainsi qu'à sa famille d'établir une relation de confiance et de sérénité. C'est elle qui est présente lors de l'accueil et du départ de l'enfant, c'est également elle qui fait le lien entre la vie à la M.A.M et la famille. C'est l'assistante maternelle qui s'occupe majoritairement des changes, des prises de repas et des couchers de l'enfant dont elle est référente.

Le doudou et/ou la sucette participent activement à la sécurité affective car il aide à se rassurer, à se reconforter et à mieux vivre la séparation avec les parents. Les odeurs sont importantes chez les enfants, il rappelle les parents, la maison.

Les doudous permettent également :

- De penser à ses parents lorsqu'ils sont absents et de se sentir en sécurité en attendant leur retour.
- De s'habituer à rester seul, par exemple dans son lit ou dans sa propre chambre.
- De s'endormir.
- De développer plus d'autonomie et un plus grand sentiment de sécurité lors de situations nouvelles (comme à la M.A.M, chez le docteur...)
- D'exprimer ses sentiments. En effet, il n'est ainsi pas rare de voir des tout-petits passer leur colère sur leur peluche fétiche.



Il est là pour servir de passerelle entre ce qui est connu (comme la maison et les parents) et l'inconnu.

A la M.A.M, chaque enfant sera autorisé à garder son doudou avec lui. L'objectif étant d'arriver à s'en détacher et de le déposer dans une panier individuelle.

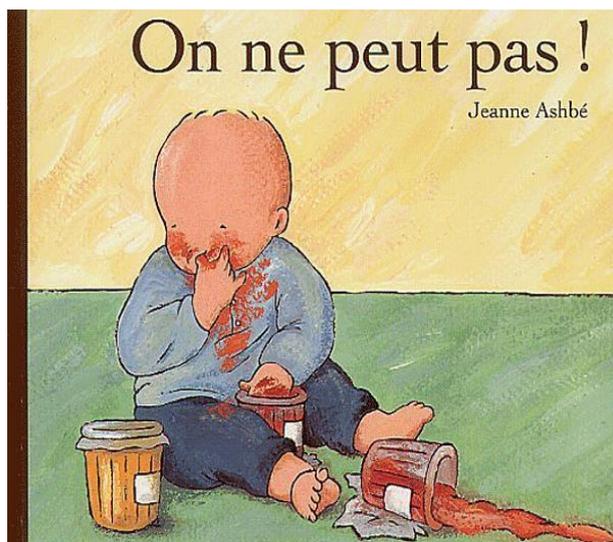
L'enfant différent

Les locaux de la M.A.M répondent aux normes en matière d'accueil de personnes en situation de handicap (parents ou enfants).

L'expérience professionnelle des assistantes maternelles permet d'envisager un accueil adapté de l'enfant en situation de handicap. Cet accueil ne pourra s'envisager qu'en étroite collaboration avec les parents et ne sera validé qu'au cas par cas en fonction des troubles de l'enfant et des capacités d'accueil de la M.A.M. Nous pensons d'ailleurs qu'accueillir des enfants différents est une grande richesse pour le groupe.

Vivre ensemble

Pour évoluer individuellement dans le collectif, l'enfant va devoir comprendre et intérioriser les règles de vie. Elles permettent d'instaurer un cadre sécurisant. Les respecter n'est pas toujours simple. Notre rôle est alors de guider les enfants vers le respect de ces règles et donc de l'Autre. Pour cela, nous pourrions utiliser les livres qui peuvent ouvrir à la discussion ou tout simplement faire référence à des situations vécues par les enfants et pour lesquelles nous pouvons trouver collectivement des solutions. Nous ne réprimerons pas, nous expliquerons et orienterons pour trouver d'autres comportements plus adaptés.



Appréhender le monde qui nous entoure

...en jouant !

L'enfant, dès les premiers jours de sa vie, fait appel à tous ses sens, il est important de l'accompagner dans le développement de ces derniers.

La vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher et le goût sont continuellement en activité et forment des connections transmises au système nerveux qui permettent à l'enfant de développer ses capacités sensorielles et cognitives. Nous ne souhaitons pas sur-stimuler les sens de chacun mais plutôt laisser les enfants faire leurs propres expériences à leur rythme.

De nombreuses activités sont proposées aux enfants tout en respectant leurs envies et leur rythme.

En effet, nous pensons qu'il ne faut pas être dans la recherche constante de performances et sur-stimuler les enfants, l'activité doit rester un plaisir et non une quête de connaissances.

Le jeu prend alors une place prépondérante dans le développement cognitif et social de l'enfant.

Grâce aux neurosciences, on sait aujourd'hui que laisser l'enfant jouer librement permet de développer le langage, les résolutions de problèmes, la maîtrise de soi, la réduction de l'anxiété, la pensée mathématiques et l'attention.

Ainsi, nous laisserons les enfants faire leurs propres découvertes dans les espaces consacrés à l'acte de jouer et proposerons les activités d'éveil propices au développement cognitif et social.

Ces activités ne sont pas journalières mais occasionnelles et en rotation afin que les enfants ne se lassent pas.

. Jeux de manipulations (pâte à modeler, cubes, perles) permet de développer la motricité fine, la concentration et l'assemblage.

. Jeux de transfert (bac à riz, pâtes, semoule, eau, farine, sable) permet la prise de conscience du plein et du vide, de l'écoulement et de la séparation.

. Jeux de création (dessin, coloriage, peinture, collage, découpage) permet d'accentuer le désir de création et d'imagination.

. La motricité (danse, sport, parcours) permet la prise de conscience du corps, de l'équilibre et de l'espace qui nous entoure.

. Sons et musique (découverte de différents style musical et instruments, bruits de la nature et animaux, comptines) permet de développer l'écoute et la mémoire auditive.

Toutes ces activités sont proposées aux enfants mais aucune participation n'est obligatoire. Si un enfant ne manifeste aucun intérêt ou souhaite cesser l'activité, il est autorisé à regarder ou écouter celle-ci, il peut aussi vaquer à ses propres intérêts. L'assistante maternelle veille à ne pas laisser isolés les plus timides et cherchera à les solliciter autant que nécessaire.



...en explorant !

« La liberté motrice consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant, sans lui enseigner quelques mouvements que ce soit »

Emmi PIKLER

L'éveil des tout-petits n'est pas à négliger, dès leur plus jeune âge les enfants partent à la découverte du monde qui les entoure.

C'est à travers la motricité libre que l'enfant découvre l'espace qui l'entoure, qu'il prend confiance en lui et son environnement, il fait alors appel à tous ses sens et développe sa curiosité.

L'enfant évolue à son rythme en passant par plusieurs étapes essentielles, se retourner, se redresser, ramper, s'asseoir, se mettre debout et ainsi effectuer ses premiers déplacements.

La motricité libre permet à l'enfant de développer sa musculature, il est pleinement libre dans ses mouvements. Des tapis et cubes en mousse permettent de varier les modes de déplacement en toute sécurité. C'est également sur cet espace que le tout petit va développer sa motricité globale (se retourner, l'acquisition de la position assise, etc.).

Des bacs sensoriels et des arbres d'activités seront mis à disposition pour répondre à ce besoin d'explorer.

L'espace sensoriel et de manipulation est un espace sur lequel l'enfant est invité à découvrir son corps et son environnement proche à travers des explorations sensorielles et motrices. On y retrouve alors des jouets d'éveil sensoriel, des jouets de manipulation.



La place de l'assistante maternelle sur cet espace est primordiale. Proche du sol, elle s'installe sur le tapis. Ainsi positionnée, elle offre un regard bienveillant et une présence rassurante. Elle garantit la sécurité physique et affective des jeunes enfants. Ses observations lui apportent une meilleure connaissance de l'enfant et permettent d'enrichir la transmission faite aux parents. L'observation des jeux des enfants est en effet un outil professionnel riche à tous niveaux.

Favoriser la confiance en soi



Gérer ses émotions

Les enfants se construisent grâce aux relations qu'ils tissent avec les autres. Ils ressentent des émotions qu'ils vont ensuite exprimer à leur manière. Ces émotions et besoins doivent être exprimés par l'enfant. L'adulte en face doit les entendre, les reconnaître et les valider, d'une part pour le bon épanouissement de l'enfant et d'autre part pour la construction de sa confiance en lui.

Nous aurons par exemple recours à des images qui permettront aux enfants de faire un choix et de trouver un moyen d'exprimer ce qu'il ressent.



Encourager les premières expériences de communication

L'enfant, avant de savoir s'exprimer par les mots, peut s'exprimer avec les gestes. Tout petit, l'enfant comprend la signification de ces gestes, grâce à la verbalisation de l'adulte, qui en tapant lui-même dans ses mains dira « bravo ! » par exemple.

A l'image de cet exemple, la communication gestuelle est dite « associée à la parole » car prononcer le mot en même temps que le signe est indispensable pour que l'enfant se sente compris et considéré.

Cette pratique reprend des signes de la langue des signes française. Associer des signes à la parole tout au long de la petite enfance pourra permettre à l'enfant d'exprimer un besoin essentiel ou une émotion : boire, manger, dormir, avoir mal, changer la couche... Convaincues de la pertinence de cette méthode, nous souhaiterions compléter notre expérience et participer très prochainement à des formations 'Bébé signeur' dès que possible.



Une journée à la M.A.M

L'amplitude horaire de la M.A.M est de 8h à 17h30.

Arrivée des assistantes maternelles à la M.A.M

Mise en place, aération des pièces, etc.

8h00 : Ouverture de la M.A.M aux familles

Arrivée des enfants échelonnée afin de chaque assistante maternelle puisse accueillir les familles dans l'individualité.

Rituel d'accueil, échange avec les parents sur la veille, le week-end.

Temps libre : Les enfants profitent d'un temps de jeux ou d'éveil selon leurs âges et leurs envies.

Repos : Les enfants nécessitant d'un temps de sieste sont changés et couchés, ils se réveillent en autonomie selon leurs besoins.

10h30 : Activités et/ou promenade

Diverses activités manuelles ou motrices sont proposées aux enfants selon leurs âges.

Les bébés profitent eux-aussi d'un temps d'éveil.

Promenade ou un temps libre dans la cour.

11h30 : Repas

Les assistantes maternelles donnent les repas selon les besoins et habitudes de chacun.

13h00 : Fin de repas

Lavage de mains, passage aux sanitaires et changes.

Temps calme : Rituel avant la sieste, lecture d'une histoire, chant d'une berceuse, coucher des enfants.

Réveils échelonnés : Les enfants se réveillent seul en fonction de leurs besoins, nous respectons le rythme de chacun.

Change et passage aux sanitaires après chaque lever.

Aération des chambres une fois tous les réveils effectués.

Temps de jeux : Les enfants profitent d'un temps pour jouer

Les bébés sont placés sur les tapis d'éveil tandis que les plus grands jouent selon leurs envies.

Des jeux de constructions, de créations, de manipulations leurs sont proposés.

Goûters : Les enfants prennent leurs goûters selon leurs âges

Temps de jeux libre : Les plus grands jouent en autonomie.

Repos : Les plus petits sont changés et recouchés selon leurs besoins de repos.

Départs : Départ échelonné des enfants, chaque assistante maternelle se rend disponible pour accueillir les familles dans l'individualité et échanger sur la journée passée. Rituel de départ.

17h30 : Fermeture de la M.A.M aux familles

Rangement, nettoyage et désinfection.

Aération de chacune des pièces.

Le règlement interne

Ouverture et fermeture

Notre M.A.M est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 17h30, fermée les mercredis.

Les fermetures annuelles seront programmées par les assistantes maternelles et annoncées chaque mois de Septembre.

Elles seront affichées dans le hall d'accueil afin que les familles puissent en prendre connaissance.

De manière générale la M.A.M sera fermée :

- Les jours fériés et leurs ponts
- 2 semaines entre Noël et le jour de l'an
- 1 semaine au mois d'Avril
- 3 semaines au mois de Juillet

Fournitures

A prévoir par les familles

ALIMENTATION

- o Les repas dans une boîte en verre
- o Les goûters
- o Un sac isotherme
- o Un biberon en verre (si besoin)
+ une tétine neuve
- o Lait (en poudre ou maternel)
- o 1 pack d'eau en bouteille 1L5

TOILETTE

- o 1 paquet de couches
- o Liniment et crème de change
- o 4 boîtes de mouchoirs en papier
- o Sérum physiologique
- o Le carnet de santé dans une enveloppe marquée au nom de l'enfant

SOMMEIL

- o Le doudou
- o Une sucette neuve

VETEMENTS

- o Des chaussons
- o Une tenue complète de rechange
- o Des sous-vêtements

SELON LA METEO

- o Bonnet, gants, écharpe
- o Chapeau, casquette
- o Crème solaire



Fourni par la M.A.M

- o Le nécessaire de repas (couverts, assiettes, verres)
- o Les bavoirs
- o Les draps housses
- o Les gigoteuses et les couvertes
- o Les serviettes et cotons lavables
- o Savon neutre

NOTES

.....
.....
.....
.....

Hygiène et santé

L'équipe professionnelle veille à la sécurité, la santé, le développement et au bien-être des enfants qui lui sont confiés.

Le nécessaire de change et certains aliments secs (lait en poudre et collations) seront stockés au sein de la M.A.M. Ils devront être conservés dans leurs emballages initiaux afin de garder une traçabilité des composants et noté au nom de l'enfant.

Les parents confectionnent les repas et collations de leurs enfants. Ces repas doivent être équilibrés et variés. Ils devront être transportés dans un sac isotherme afin de respecter la chaîne du froid. Aucun repas apporté le « jour J » ne pourra être proposé un autre jour.

Le lait maternel pourra être congelé ou non, il devra impérativement être transporté dans un sac isotherme afin de respecter la chaîne du froid. Il faudra noter le nom de l'enfant et de la date et heure du recueil du lait.

Les familles devront également fournir une paire de chaussons afin de maintenir la M.A.M au plus propre.

Pour des raisons de sécurité, nous demandons aux parents de ne pas mettre de bijoux à leurs enfants.

Afin d'éviter toutes confusions et/ou pertes, nous demandons de marquer le nom de l'enfant sur ses affaires personnelles.

Maladies et urgences

- Les maladies

Les parents s'engagent à informer l'assistante maternelle référente de tous problèmes de santé, allergies et/ou intolérances de l'enfant.

Lorsqu'un enfant est malade, la M.A.M peut l'accueillir à conditions que l'assistante maternelle reste dans ces compétences professionnelles et que sa présence soit compatible avec la collectivité (faible fièvre, poussée dentaire, léger rhume, etc.). Les familles devront en informer l'assistante maternelle dès l'arrivée de l'enfant à la M.A.M.

En cas de maladie contagieuse (varicelle, gastro, grippe, covid, etc.), il est essentiel d'appliquer une période d'éviction à l'enfant lors de la phase aiguë de sa maladie afin d'éviter toute épidémie.

Si l'enfant développe des symptômes lors de sa présence à la M.A.M, l'assistante maternelle se doit d'en avertir ses parents. Si les symptômes persistent, les parents sont invités à récupérer leur enfant afin qu'il puisse avoir un avis médical.

L'assistante maternelle ne peut en aucun cas administrer un traitement, ni suivre un protocole, sans la présence d'une ordonnance médicale à jour et détaillée avec les quantités à administrer et le poids de l'enfant. Le traitement devra être fourni par les parents.

Nous demandons aux familles à ce que le carnet de santé soit mis à disposition dans le sac de l'enfant dans une enveloppe cachetée marquée au nom de l'enfant.

Précautions particulières :

En cas d'allergie ou maladie chronique d'un enfant, les assistantes maternelles s'assurent de la mise en place et la signature d'un projet d'accueil individualisé (PAI avec ou sans protocole de soins). Dans ce cas, les assistantes maternelles possèdent un registre indiquant le nom des enfants allergiques et la nature de leurs allergies, ainsi que les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence.

- Urgences

En cas d'urgence grave, l'assistante maternelle alerte les secours (SAMU) et la famille. Si ces derniers ne sont pas joignables, un message leur est laissé afin de les prévenir de la situation. L'assistante maternelle prévient alors les personnes à prévenir en cas d'urgence.

Le service de la PMI sera informé de cet incident.

- La vaccination

L'enfant doit être soumis aux vaccinations prévues par les textes règlementaires pour les enfants en collectivité.

L'assistante maternelle référente doit être en possession d'une copie du carnet de vaccinations à jour de l'enfant.

La transmission des informations

A chaque arrivée et départ des enfants, les assistantes maternelles prennent le temps d'échanger avec les familles.

Ces temps sont essentiels pour instaurer une bonne communication sur l'évolution de l'enfant et son intégration.

Les personnes habilitées à venir chercher l'enfant

L'enfant ne pourra être remis uniquement à ses parents (ou aux personnes exerçant l'autorité parentale), et aux personnes désignées à l'avance par écrit. Pour toutes modifications, les parents devront en informer les assistantes maternelles et fournir une autorisation écrite.

La délégation d'accueil

La délégation d'accueil n'est pas obligatoire mais elle permet une souplesse pouvant aider au bon fonctionnement de notre M.A.M.

Chaque parent reste l'employeur de l'assistante maternelle de référence. En signant la délégation d'accueil lors du contrat de travail, les parents donnent l'autorisation à l'assistante maternelle de référence de déléguer l'accueil de leur enfant à une autre assistante maternelle exerçant au sein de cette même maison.

Néanmoins cette délégation ne fait l'objet d'aucune rémunération, ainsi les assistantes maternelles ne peuvent se le rendre en salaire mais uniquement en heures.

Elles se doivent de respecter deux conditions :

- L'assistante maternelle ne peut accueillir un nombre d'enfants supérieur à celui prévu par son agrément.
- L'assistante maternelle doit assurer le nombre d'heures d'accueil mensuel prévu sur son/ses contrats de travail.

Ces aménagements seront organisés de façon exceptionnel afin de préserver la relation entre l'enfant, la famille et l'assistante maternelle de référence.

La délégation d'accueil peut être utile dans les cas suivants :

- Gérer les arrivées le matin et les départs le soir.
- Gérer les périodes pendant lesquelles tous les enfants ne sont pas présents à la M.A.M.
- L'organisation des activités par tranches d'âges.

Le contrat de travail

Les parents doivent déclarer leur assistante maternelle référente au centre « **Pajemploi** », après en avoir fait la demande auprès du service **CAF**.

Ils seront alors inscrits en tant qu'employeurs et recevront un numéro « Pajemploi » à communiquer le plus rapidement possible à leur assistante maternelle de référence.

En utilisant l'application « Mon Pajemploi au quotidien » et en activant le service « Pajemploi + », les échanges entre la famille et l'assistante maternelle sont facilités. Les termes du contrat ainsi que les coordonnées bancaires sont rentrés dans l'application et la mensualisation se calcule automatiquement. Les parents n'ont plus qu'à valider la déclaration (entre le 25 du mois en cours et le 5 du mois prochain). Toutes absences de l'enfant et/ou de l'assistante maternelle ainsi que les heures complémentaires pourront être ajoutées à partir de cette application.

Chaque mois, le centre « Pajemploi » délivrera un bulletin de salaire correspondant à la déclaration des parents.

Site internet : www.pajemploi.urssaf.fr

La période d'adaptation est obligatoire. Elle permet un accueil progressif et aide ainsi chacun à prendre ses repères.

Le contrat de travail est affilié à une seule assistante maternelle qui sera la référente de l'enfant et il prendra effet au 1^{er} jour de la période d'adaptation. Ce contrat indique la date à partir de laquelle l'enfant est accueilli pour la première fois, les jours de présences à la M.A.M ainsi que le montant du tarif qui sera appliqué et les indemnités d'entretien par journée d'accueil. Ce contrat de travail est basé sur 46 semaines travaillées par an (6 semaines de vacances). L'amplitude horaire maximum de la M.A.M est de 8h à 17H30 du lundi au vendredi, M.A.M fermée les mercredis. Un contrat minimum est de 32h par semaine.

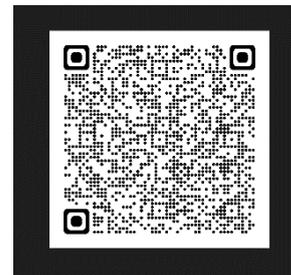
L'enfant ne pourra être accueilli qu'après la signature du contrat et la remise du dossier d'inscription complété et signé, il comprend :

- Le règlement de fonctionnement de la M.A.M
- La liste des fournitures
- La liste des personnes à prévenir en cas d'urgence
- La liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant
- L'autorisation de la délégation accueil
- La photocopie du carnet de vaccination à jour ou un certificat du médecin attestant de la mise à jour des vaccins.
- L'autorisation à photographier et filmer l'enfant pour un usage interne à la MAM
- L'autorisation de sortie de la M.A.M

Les parents s'engagent à prévenir l'assistante maternelle de tout changement :

- Changement d'adresse et/ou de numéro de téléphone, d'employeur
- Changement de situation familiale (séparation, divorce, décès)
- Changement de numéro à prévenir en cas d'urgence

Tout savoir sur le CMG (Complément du Mode de Garde), RV sur le site www.caf.fr



Merci d'avoir d'avoir pris le temps de nous lire...

Amandine et Emilie